

COMMUNIQUE DE PRESSE Tarbes, le 27 septembre 2011

Mouvement social des facteurs de Bagnères : La Poste renforce ses mesures de continuité de service

Au 8ème jour de grève des facteurs de Bagnères-de-Bigorre, la distribution du courrier reste perturbée sur 14 tournées sur les 28 qui desservent Bagnères, Campan et les communes environnantes.

Ce matin 15 facteurs étaient grévistes. La moitié des tournées de distribution de la Plate-forme sont couvertes par les facteurs non grévistes.

Par ailleurs, les courses de collecte de courrier des entreprises ont été normalement assurées et les boîtes aux lettres relevées.

Afin de minimiser l'impact de ce mouvement sur ces clients du secteur de Bagnères, particuliers et entreprises, et de répondre à ses obligations réglementaires en matière de distribution du courrier, La Poste renforce ce mercredi 28 septembre, son plan de continuité de service.

En supplément de la distribution effectuée par des postiers mobilisés sur la continuité de service, le courrier est mis à disposition des particuliers qui se présenteront de leurs pièces d'identité aux lieux et heures indiquées ci-dessous.

Mercredi 28 septembre

- Les clients des communes de **Labassere et Trébons** pourront se rendre, munis de leurs pièces d'identité, devant la Salle des fêtes de Trébons de 14h à 16h afin de récupérer leur courrier.
- Les clients des communes de **Hauban**, **Orignac**, **Banios**, **Lies**, **Marsas**, **Uzer**, **Argelès-Bagnères et Merilheu** pourront se rendre sur le parking en « haut de la côte » à Bagnères de 11h à 13h afin de récupérer leur courrier.
- Enfin les clients des communes de **Gerde et Bagnères-de-Bigorre** pourront se rendre dans les locaux de la Plateforme de Distribution du Courrier de Bagnères-de-Bigorre, 26 allées des Coustous, de 10h à 12h et de 14h à 17h afin de récupérer leur courrier.

La Poste réaffirme sa volonté d'adapter l'organisation de la distribution à la baisse du trafic constatée depuis deux ans mais aussi son engagement d'un accompagnement personnalisé conforme à son modèle social c'est-à-dire sans plan de départs imposés, dans le respect des 35h et en favorisant l'emploi permanent à temps complet.

La Poste a invité, cet après-midi, ses partenaires sociaux à la table des négociations, autour d'une proposition de protocole d'accord.

La Direction du courrier des Pays de l'Adour précise que ce mouvement social n'a pas de répercussions sur le réseau des Bureaux de Poste de l'Enseigne.